



Glossaire

Les sigles utilisés fréquemment dans le langage environnemental

AAE : Agence Européenne pour l'Environnement

favorise l'amélioration significative et mesurable de l'environnement européen en fournissant des informations adéquates, ciblées, pertinentes et fiables aux décideurs et au public

AFSSE : Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale

sa mission est de contribuer à assurer la sécurité sanitaire dans le domaine de l'environnement, d'évaluer les risques sanitaires liés à l'environnement et de fournir au Gouvernement l'expertise et l'appui scientifique pour prendre des dispositions législatives

AGEDEN

association (loi 1901), dont la mission est la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie en Isère

APIE : Association Porte de l'Isère Environnement

association (loi 1901) pour la préservation de la biodiversité et de l'environnement du bassin de vie Nord Isère

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Arrêté, pris par le préfet pour protéger un habitat naturel ou un biotope abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

exerce une douzaine de compétences, notamment la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

il accompagne chaque bassin de vie et d'emploi, selon ses spécificités, ainsi les acteurs locaux, élus, et représentants de la société civile, sont invités à se fédérer pour déterminer ensemble un projet de territoire centré sur les grands enjeux locaux et les priorités de la région

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels (Rhône-Alpes)

sa mission, d'intérêt général, est de préserver la biodiversité rhônalpine, qu'il fait par le biais de programmes visant à gérer de manière innovante des sites naturels à haute valeur écologique, à assister les collectivités dans leurs démarches de préservation du patrimoine naturel, à favoriser les échanges de savoir-faire techniques et scientifiques

CNPN : Conseil National de Protection de la Nature

commission administrative consultative, missionnée par le ministre chargé de la protection de la nature pour donner son avis sur les moyens propres à préserver et à restaurer la diversité de la faune et de la flore sauvage et des habitats naturels

Contrat de territoire «Corridors biologiques»

en Rhône-Alpes il est destiné à soutenir les acteurs locaux dans la conduite de projets opérationnels visant à préserver ou restaurer la connectivité écologique d'un territoire

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

association labellisée qui agit en faveur du développement durable par la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement et par l'accompagnement des territoires au service des politiques publiques

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

en droit des marchés publics en France le DCE est utilisé pour les appels d'offres publics

DDT : Direction Départementale des Territoires

met en oeuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires

DOCOB : DOcuments d'OBjectifs Natura 2000

document de diagnostic et d'orientation pour la gestion des sites Natura 2000*, il fixe des objectifs de protection de la nature conformément à des textes dont la protection et la gestion des milieux naturels sont les fonctions principales

**sites Natura 2000: ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats*

DREAL : Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

pilote les politiques de développement durable résultant notamment des engagements du Grenelle Environnement

ENS : Espace Naturel Sensible

outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics, afin de préserver la qualité des sites, paysages, milieux naturels, champs naturels

FNE : France Nature Environnement

fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, leurs priorités d'actions consistent à stopper les causes d'érosion de la biodiversité, avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques et changer de modèle de développement

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

sa mission est «la défense et la protection de la nature, de la faune, de la flore, des sites, paysages, espaces naturels, la lutte contre toutes les formes de pollutions et nuisances, l'amélioration du cadre de vie, l'éducation à l'environnement et au développement durable et, d'une manière générale, la connaissance, la sauvegarde et la protection de l'environnement, principalement dans le département de l'Isère»

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

oeuvre pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

établissement public qui dépend des ministères de l'écologie et de l'agriculture, qui oeuvre pour sauvegarder et gérer durablement la faune sauvage et ses habitants

ONF : Office National des Forêts

gestion des forêts et des espaces naturels publics

PAPI : Programme d'Action de Prévention des Inondations

le projet comporte un diagnostic de la situation initiale, la définition d'une stratégie locale et la mise en oeuvre d'un programme d'action

PLU : Plan Local d'Urbanisme

document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquences les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré, c'est-à-dire qu'il définit quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc...

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

document destiné à évaluer les zones pouvant subir des inondations et à proposer des remèdes techniques, juridiques et humains pour y remédier

REDI : Réseau Ecologique du Département de l'Isère

dans le cadre des Corridors biologiques, il regroupe plusieurs informations : l'ensemble des réservoirs dits prioritaires, les espaces protégés au niveau national, les continuums de types forestier, aquatique et prairie thermophile et il permet de tracer les différents axes de déplacement de la faune

RNR : Réserve Naturelle Régionale

réglementation adaptée respectant le contexte local qui vise notamment à préserver les espèces animales, végétales et les habitats en voie de disparition, à préserver les biotopes et formations géologiques remarquables, à préserver ou construire des étapes sur les grandes voies migratoires de la faune sauvage...

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

document de planification qui fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

document qui sert de cadre générale à l'élaboration des SAGE pour des cours d'eau et leurs bassins versants

SARA : Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes

elle remplace l'EPANI en 2012, elle réalise des opérations d'aménagement pour le compte de ses collectivités actionnaires. Pour cela, elle procède à l'acquisition de terrains, principalement dans les ZAC, réalise les viabilités et tous les travaux d'aménagement, puis les commercialise pour y faire des logements, des bureaux, des commerces et diverses activités économiques

EPANI : Etablissement Public d'Aménagement Nord-Isère

il est en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et administré par un conseil de 23 membres, il dépend des ministres d'Etat, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

SCAP : Stratégie de Création d'Aires Protégées

Chantier prioritaire du Grenelle de l'environnement, elle a pour objectif de stopper la perte de biodiversité en protégeant de nouveaux habitats et habitats d'espèces dans un réseau plus écologiquement cohérent

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, dans un environnement préservé et valorisé

SITOM NI : Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord-Isère

gère le traitement des déchets après que les 9 EPIC qu'il fédère aient assuré le tri sélectif et l'accueil en déchèterie

EPIC : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

structure qui a la compétence de collecter des déchets ménagers et assimilés

SMABB : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbe

sa mission est d'élaborer un plan de gestion et d'entretien de la Bourbe et de ses affluents, déclaré d'intérêt général (intervention sur la végétation des berges visant à la préservation, la mise en valeur et la restauration du milieu naturel)

SMND : Syndicat Mixte Nord Dauphiné

Structure intercommunale de collecte et traitement des déchets, sa mission : collecter, traiter, valoriser, sensibiliser

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

sa mission est d'enrayer la perte de biodiversité par la préservation et la remise en état des sites à forte qualité écologique, riches en biodiversité, et de favoriser les déplacements et les capacités adaptatives des espèces et des écosystèmes dans le contexte de changement climatique

TGI : Tribunal de Grande Instance

juridiction de droit commun qui connaît des litiges qui ne sont pas spécialement attribués à une autre juridiction

TVB : Trame Verte et Bleue

réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire et contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

zone géographique administrée par une personne publique ayant pour but d'y réaliser des constructions ou des équipements collectifs. Elle a remplacé la ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité)

ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

définit, suite à l'application d'un ensemble de critères faisant intervenir des seuils chiffrés, le site doit être l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'oiseaux migrateurs côtiers ou de mer, ou être l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

type d'espace naturel labellisé, il correspond au recensement d'espaces naturels terrestres remarquables et repose sur la présence d'espèces à fort intérêt patrimonial